



Plate-forme ULM à la Ferme MILHAC-OIE en Périgord
AÉRO-CLUB PERIGORD ULM
 110 Impasse du Château Roy - Milhac d'Auberoche
 24330 BASSILLAC ET AUBEROCHE



Plate-forme ULM à la Ferme MILHAC-OIE en Périgord
AÉRO-CLUB PERIGORD ULM
 110 Impasse du Château Roy - Milhac d'Auberoche
 24330 BASSILLAC ET AUBEROCHE



L'utilisation de la plate forme nécessite l'autorisation préalable de son propriétaire.

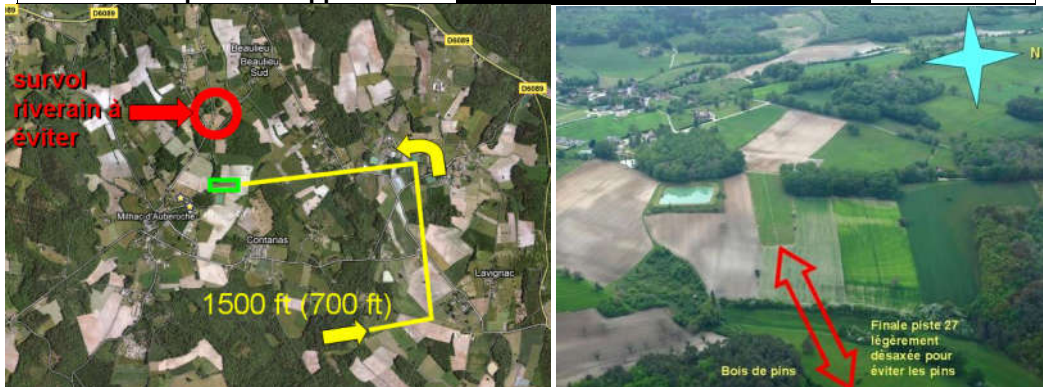
Pour tout renseignement contacter le chef-pilote - instructeur :
Jean-Christophe CHARTROULE ⇨

Aéro-Club PERIGORD ULM
 110 Impasse du Château Roy
 Milhac d'Auberoche
 24330 BASSILLAC ET AUBEROCHE
 Tel: 06.12.59.18.22
 Email: perigord.ulm@free.fr
 Site: <http://perigord.ulm.free.fr/>

Caractéristiques de la plate-forme ULM permanente (LF2453)

Plate-forme réservée aux Ultra Légers Motorisés, utilisable uniquement le jour dans les conditions de vol à vue (VFR)		
Dimensions	Dim. utiles piste 150 m x 20 m	Dimensions totales : 200 m x 30 m
Orientation	090° / 270°	
Coordonnées GPS	45° 06' 47" NORD 000° 55' 20" EST	
Espace aérien	classe G - Non contrôlé – SIV Aquitaine 120,575 Présence à la verticale du terrain du circuit d'attente associé au location "Px" qui sert de support à la procédure aux instruments de l'aérodrome de Périgueux-Bassillac (LFBX AFIS :118.775) situé à 12 km au NW de la plate-forme. Le circuit d'attente le plus bas s'effectuant à 2300ft AMSL	
Altitude	~230m / 754ft / 27,3hpa	
Surface	Herbe montante dans le sens atterrissage, pente moyenne 3% environ	
Consignes :		
Atterrissage	Face à l'ouest QFU 27	Trouée unique type altiport
Décollage	Face à l'est QFU 09	
Circuit de piste	au sud 1500ft QNH (700ft QFE) en évitant autant que possible le survol des riverains et troupeaux d'animaux.	
Parking ULM	à la lisière nord de la bande le long du bosquet. Laisser l'axe de piste dégagé et assurer la sécurité des usagers du chemin rural au seuil 09	

Attention aux turbulences en finale en cas de vent.
Piste courte montante dans le sens atterrissage : Vérifier vos compétences.
Reconnaissance recommandée avant atterrissage.
NE PAS SURVOLER LES RIVERAINS AU NORD DE LA PISTE
Éviter le survol à basse hauteur du bois de pins en finale.
Consulter les photos d'approche sur <http://milhacoie.free.fr/terraulm.php>



PROTOCOLE D'UTILISATION

à retourner complété à J-C Chartroule avant utilisation de la plate-forme ULM

Par la présente, le pilote désigné ci-dessous

Nom : Prénom :
 Né(e) le, résidant à
 Adresse :
 CP, Ville
 Tel : Mail :

demande l'autorisation à Monsieur CHARTROULE, propriétaire de la plate-forme ULM à la ferme Milhac-Oie en Périgord, 24330 Bassillac et Auberoche, d'utiliser cette plate-forme durant la période suivante :

du au (valable 1 an maxi)

Cette autorisation est révoquée à tout moment sans préavis par le propriétaire ou le chef-pilote du club.

Le pilote désigné ci-dessus assumera l'entière responsabilité de sa charge de commandant de bord.

Il devra entre autres s'assurer qu'il a les compétences nécessaires, que les conditions météo, (vent, turbulences, visibilité ...) sont compatibles avec un décollage ou/et un atterrissage sur la plate-forme, que son appareil est adapté à l'utilisation de cette plate-forme, que la plate-forme est en état d'utilisation etc... En cas d'incident ou d'accident il ne pourra en rejeter la responsabilité sur aucune autre personne.

Le pilote désigné ci-dessus reconnaît que la plate-forme n'est pas sous la surveillance de M. Chartroule ni de l'aéro-club ULM, il accepte l'invitation de l'utiliser en l'état où elle se trouve, **en respectant les consignes établies**. Il reste seul responsable de son éventuel passager et de son appareil pendant toute la durée de son séjour sur la plate-forme ou dans le hangar.

Par conséquent, il décharge M. Chartroule et tous les membres de l'aéro-club ULM de toute responsabilité :

- concernant les éventuelles informations fournies,
- concernant l'état du terrain et des installations,
- en cas d'observation des règles de l'air,
- en cas d'incident ou d'accident matériel ou corporel qui surviendrait en vol, ou au sol y compris dans le hangar.

Par ailleurs le pilote désigné ci-dessus s'engage à procéder ou faire procéder à toutes les remises en état du terrain ou des installations en cas de dégradations de sa part.

La plate-forme ULM n'est utilisable que par le pilote désigné ci-dessus qui certifie :

- être en possession de tous les documents conformes à la réglementation en vigueur et en cours de validité (documents de pilote et de l'appareil ULM, assurance Responsabilité Civile, etc...)
- avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'aéro-club ULM téléchargeable à l'adresse <http://perigord.ulm.free.fr/membre/> (codes d'accès à demander à J-Christophe)

Modèle d'ULM (marque, type)		Classe	<input type="checkbox"/> paramoteur	<input type="checkbox"/> pendulaire
			<input type="checkbox"/> multiaxe	<input type="checkbox"/> autogire
			<input type="checkbox"/> hélicoptère	<input type="checkbox"/> autre
Identification machine		Indicatif radio		Terrain d'attache

Fait en deux exemplaires à le

Signature du pilote, commandant de bord :
 Signature M. Chartroule :
 autorisé
 refusé